M. CLÉMENCEAU & LES RADICAUX

Paris, 31 décembre. — Voici le texte complet de la lettre par laquelle M. Clémenceau a adressé à M. Vallé, sa démission du comité radical et radical-socialiste :

« Paris, 23 décembre 1909.

» Mon cher président,

» Aux dernières élections municipales de Toulon vous avez pris sur vous de recommander aux électeurs, au nom du parti radical socialiste, de donner leurs voix à la liste du parti socialiste unifié, vous séparant ainsi de votre parti et désavouant même deux délégués du Var au Comité exécutif que vous présidez.

» Bien que les organes du parti socialiste unifié ne vous aient pas fait l'honneur de reproduire votre recommandation et que les électeurs aient eu le bon sens de ne pas vous écouter, vous ne vous étonnerez pas que, dans ces conditions, je vous prie de vouloir bien recevoir ma démission d'une organisation dite radicale socialiste, mise au service de ses ennemis les plus caractérisés.

» Bien cordialement, » Clémenceau. »

Les Epidémies dans l'Armée

La rougeole à Chartres

Chartres, 31 décembre. — Quelques cas de rougeole et de scarlatine ont été constatés à la caserne du 29e d'infanterie. Les troupes sont consignées. Les permissions sont provisoirement suspendues.

CARTES DE VISITE

Comme chaque année, la librairie du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs, à l'occasion de la nouvelle année, de jolies cartes de visite, qui se vendent comme prime, à partir du 2 novembre, à des conditions exceptionnelles.

100 cartes ivoire (typographie)	1,25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1,75
100 cartes ivoire (gravure)	2,25
100 cartes ivoire deuil (typographie)	2,50
100 cartes ivoire deuil (calligraphie)	3,00
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3,50

Dans de jolis coffrets, plus luxueux que les années précédentes, les cartes et les enveloppes gardent leur fraîcheur, et quand le coffret est vide, il sert agréablement de boîte à mouchoirs, à gants, à bijoux, ou de boîte à ouvrage.

Elle fournit également un joli coffret bois contenant :

100 cartes ivoire (typ. et 100 envelop.)	1,75
Même coffret bois (calligraphie)	2,25
Même coffret bois (gravure)	2,75
Même coffret bois deuil (typographie)	3,50
Même coffret bois deuil (calligraphie)	4,00
Même coffret bois deuil (gravure)	4,50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 33, rue Carnot.

Pour les commandes à expédier par poste, prière de joindre au mandat, les frais de port, soit : 0,30 par coffret garni ; 0,15 par cent cartes ; pour recommander le paquet, 0,10 en plus.

Les clients sont priés de faire payer à la livraison. Toutes cartes débitées seront augmentées sur facture de 0 fr. 75 au cent.

les prix [illegible] n'étant consentis qu'en retour du paiement comptant.

Joyeux Noël et Bonne Année

C'est l'époque des cartes de visite. A chaque courrier, la boite aux lettres s'emplit des petites enveloppes de toutes formes, timbrées de rouge, de vert, de bleu, d'effigies diverses indiquant leur origine proche ou lointaine. On en retire de petits cartons, chargés des mêmes mots banals, mais apportant des souvenirs divers, selon les écritures qui les ont tracés, souvenirs cérémonieux, ou simplement polis, respectueux ou cordiaux, ou tendres. Car par l'écriture un peu d'âme coule dans la forme des mots.

Je viens de recevoir, dans un paquet de cartes, un petit *album-calendrier de la Ligue Sociale d'acheteurs.* (1). Un ami me l'envoyait. En tournant la couverture de fin papier, douce aux doigts et aux yeux comme une souple soie, j'ai trouvé son nom et le mien et des souhaits de joie et de bonheur :

> *A M.*__________
>
> JOYEUX NOËL
> ET
> BONNE ANNÉE
>
> *Que votre année soit bonne,*
> *Tout inspirée de pensée active*
> *Qui donne aux autres justice et joie.*
>
> *De la part de*__________

Et j'ai beaucoup goûté, à la suite des formules ordinaires, cet avis discret que pour recevoir la « joie » de la vie et pour goûter « sa bonté », le secret est peut-être surtout d'être activement bon pour les autres et de leur procurer la justice et la joie qu'on souhaite pour soi, comme si, en multipliant la justice, et par elle plus de paix et plus de joie et de bonheur dans le monde, on multipliait aussi ses chances personnelles de participer au patrimoine élargi de cette joie et de ce bonheur humains.

J'ai continué à tourner les pages du petit album. La deuxième page présente au destinataire l'envoyeuse qui, par le concours de mains amies, adresse le calendrier : Qu'est-ce que la Ligue Sociale d'acheteurs?

Et je reproduis pour vous la réponse :

« La Ligue Sociale d'acheteurs est une association de personnes qui, réfléchissant à la » responsabilité qu'elles ont vis-à-vis du monde » du travail en tant qu'acheteurs ou acheteuses, se préoccupent d'obtenir par leurs » achats quotidiens, éclairés et organisés, des » améliorations progressives des conditions du » travail. »

C'est qu'en effet l'acheteur a un devoir vis-à-vis du travail, parce que c'est lui qui en bénéficie. Il n'y a de travail que parce qu'il y a des acheteurs ; et, dès lors, l'acheteur peut influencer et influencer en effet, les conditions du travail, à ce point qu'on a pu dire que « le consommateur est roi dans le monde économique ». La puissance des acheteurs est assez certaine pour qu'ils puissent, par le concert de leurs volontés, améliorer les conditions du travail. Elle l'est assez pour que leur irréflexion, malgré eux, les rende pires.

« Le consommateur est roi du monde économique. » L'auteur du mot ajoutait : « C'est un roi fainéant. » S'il faut vraiment que cette appellation soit exacte des acheteurs, la Ligue Sociale qui est femme veut qu'elle ne le soit pas des acheteuses. Et il est aisé de voir qu'en composant cet élégant calendrier, elle a surtout pensé aux femmes, plus spécialement chargées des achats et que leurs mille devoirs de maîtresses de maison, d'épouse et de mère, sans compter leur « devoir de plaire » mettent en perpétuel contact avec le vendeur.

Et la Ligue voulant surtout parler aux dames, a donc mis tous ses soins à le faire sous des formes qui les charmeraient. Ce calendrier qui alterne de si jolie façon la teinte bleue ou chaudron de ses caractères menus, si nets sur la blancheur du papier mat, devrait être sur le bureau de toutes les maîtresses de maison. Il rappelle les devoirs qu'impose la fonction d'acheteur. Mais il ne s'en tient pas là. Préoccupée avant tout de nous voir pratiquer ce qu'elle nous enseigne, et parce qu'elle sait bien que nous ne pouvons pas ne pas comprendre, la Ligue nous prépare la besogne et nous propose un programme mensuel, à l'accomplissement duquel, vraiment, il n'est pas possible de nous dérober.

Les grandes plaies du travail, c'est le surmenage et la morte saison, « la presse fiévreuse et le chômage désolé ». C'est à y porter remède que s'efforce particulièrement la Ligue Sociale.

Ecoutez ces conseils pour décembre, conseils tardifs pour cette année, mais applicables à toutes les périodes de fêtes, à Pâques comme à Noël, et que je veux transcrire maintenant, parce que, tout proche des fêtes de Noël, nous vivons encore ses impressions toutes fraîches. Elles sont l'actualité qui nous fera sentir vivement le mal ou le bien que notre indifférence ou au contraire notre prévoyance peut engendrer :

« Achetez vos cadeaux dès les premiers jours de décembre pour éviter le surmenage des employés de commerce.

» Vous trouverez un choix plus grand, un personnel plus dispos.

» Nuit de Noël et jour de l'An : labeur effrayant des pâtissiers, confiseurs, marmitons et fleuristes. Donnez vos commandes à l'avance, le travail sera mieux réparti. »

Et ce conseil peut se généraliser. Ne faites jamais vos emplettes au dernier moment. C'est la cause du surmenage des ouvrières, du travail prolongé au-delà des heures réglementaires ou des jours ouvrables, des veillées homicides ou du travail du dimanche.

Ainsi pour chaque mois, on trouve des conseils appropriés. En janvier, payez sans retard les notes de vos fournisseurs. « Février, c'est le mois le plus pénible de la morte saison ; donnez les travaux qui peuvent être exécutés en tout temps ». Ainsi vous remplirez les heures vides et mortellement longues de la morte saison. Vous en épargnerez aux ouvriers, aux ouvrières, la misère et le péril.

Et songez bien qu'en tout cela, il ne s'agit pas d'une charge nouvelle, de démarches supplémentaires. Il faut acheter. Il n'est que de le faire à temps, que d'ordonner des démarches et des obligations nécessaires.

Notez que souvent vous en retirerez profit. Vous stationnerez moins dans les magasins, vous gagnerez du temps, vous aurez un choix plus complet, une livraison plus prompte, même des prix moins élevés.

Ainsi, on se sert soi-même en servant les autres. Je vous le disais en commençant : En multipliant le patrimoine de bonheur et de joie de l'humanité, on s'y prépare pour soi-même une part plus large.

J. C...

(1) On se le procure par cent, 12 francs le cent, chez Mlles Tourret, 41, rue de la Charité, à Lyon, ou « Au Foyer Solidariste », Saint-Blaise (Suisse).

ACTUALITE

Le Pain de Guerre

La ration du soldat en campagne. -- Ce qu'il faut à un homme. - Le pain des vainqueurs de Moukden. - Petits tubes allemands. -- Pour remplacer le biscuit du troupier français

Dernièrement à la société d'hygiène alimentaire, le commandant Perrier, du 76e, et le docteur Lemoine, du Val-de-Grâce, ont donné sur l'alimentation du soldat en temps de guerre des renseignements de la plus haute importance.

Comment déterminer la ration du soldat en campagne? Le commandant Perrier a dit avec raison qu'il faudrait en théorie recourir à l'expérience des guerres du passé ou bien aux données des sciences modernes. En théorie et en pratique, le docte conférencier a démontré sans peine que les enseignements du passé manquent de précision et que la science est impuissante à nous fournir un des éléments du problème, c'est à savoir : la valeur de l'effort musculaire du soldat. Obligé de chercher un autre moyen d'investigation, M. Perrier l'a trouvé dans le calcul aussi rigoureux que possible des aliments consommés par les hommes de son bataillon, au cours des manœuvres d'armée de 1908 et pendant leur séjour au camp de Mautz en 1909. Les résultats des enquêtes auxquelles s'est livré M. Perrier en ces deux circonstances lui ont permis de conclure qu'une ration de 4.200 à 4.300 calories, comprenant 140 grammes de protéiques, 100 grammes de graisse, 570 grammes d'hydrate de carbone, est suffisante pour faire face à la dépense musculaire du soldat en manœuvre. Pour le temps de guerre, elle constituerait un minimum : en campagne, en effet, l'effort musculaire du soldat pourra être plus faible qu'en manœuvre, mais il sera accompagné d'une dépense nerveuse exigeant tout aussi impérieusement d'être réparée par l'alimentation.

* *

Comment obtiendra-t-on ce minimum alimentaire? C'est ce qu'a recherché le docteur Lemoine, l'éminent professeur, en passant en revue le pain de guerre employé dans les armées actuelles. De son étude nous allons extraire quelques-unes des notes les plus suggestives.

Le pain de guerre *japonais* se présente sous la forme d'une galette aplatie et allongée de 10 centimètres de long, sur huit de large et deux d'épaisseur. Les faces sont lisses, brillantes, d'un beau jaune doré, sans fissures par où pourraient se glisser les parasites. La pâte, au lieu d'être partagée en galettes au sortir du four, subit cette manipulation avant la mise au feu. Les plaques métalliques sur lesquelles sont déposées les galettes au moment de l'enfournement sont elles-mêmes placées sur une grille, ce qui rend la répartition de la chaleur uniforme et donne naissance à une croûte continue qui enveloppe le pain sur les deux faces et sur les côtés. La croûte n'existe pas que sur la partie supérieure, comme dans les pains ordinaires. La belle couleur dorée est due à ce qu'avant la mise au four les galettes sont humectées avec une brosse, ou mieux encore exposées à l'action d'un jet de vapeur. La cassure du pain est finement poreuse, sa friabilité permet de le manger sans préparation, c'est-à-dire sans le tremper dans un liquide : elle ne nuit pas du reste au transport. On croque ce pain comme un « petit beurre ». La friabilité est due à la présence de farine de riz dans la proportion de dix pour cent. De plus, le pain de guerre japonais renferme 12 à 15 % de sucre. Il est aromatisé avec des graines de sésame ou de fenouil. La ration journalière (remplaçant celle du riz), était, pendant la guerre de Mandchourie, de 675 grammes, se décomposant en trois paquets de 225 grammes, pour trois repas. Chaque paquet est divisé en deux parties égales, chacune enveloppée dans du papier parcheminé, et le tout est réuni dans du papier plus fort qui porte écrite l'indication de provenance de la denrée.

Ces biscuits, avant la distribution, sont conservés dans des caisses en zinc soudées et vernissées à l'extérieur, et protégées par des caisses en bois. Chaque caisse contient 120 paquets, et pèse 30 kilogrammes.

* *

Le pain « allemand » n'était, jusqu'à ces derniers temps, qu'un mauvais biscuit, mélange de 100 grammes de farine avec 10 grammes de riz cuit et 10 grammes de sel : il manquait d'élasticité, et son humidité le rendait attaquable aux moisissures.

Mais l'Allemagne possède aujourd'hui un biscuit nouveau, et d'une forme particulière. Il se compose de petits tubes analogues à des caramels, renfermant de la farine, des grains de cumin, de la farine de pomme de terre, 9 % de sucre, et 500 œufs pour 100 kilogrammes de farine. La pomme de terre rend la pâte plus friable. Les inconvénients sont : que la conservation des petits tubes est limitée et que les insectes y entrent facilement.

L'« Autriche » fabrique depuis peu un pain dont voici la formule : froment, 100 kilogrammes ; farine de pomme de terre, 12 kilogrammes ; œufs, 500 unités ; sucre, 12 kilogrammes ; lait, 12 litres ; sel, 1 kilog. 625 gr. ; cannelle, 70 grammes ; clous de girofle, 1 gramme ; levure, 1 kilog. 500, pour 400 éléments cubiques. Chaque élément est distribué dans un sachet de coton.

Le biscuit « italien » est composé comme le bon vieux biscuit français, de farine, eau, sel, levure.

Le soldat « russe » mange de petits morceaux de pain séchés au four.

Le pain de guerre « suisse » est de la biscotte, tranche de pain grillé au four et sucré. Il a une saveur agréable, et cependant on le gaspille.

Les « Turcs » ont des galettes qui ressemblent à notre ancien biscuit.

Le docteur Lemoine conclut ainsi son remarquable travail : « Il faut que le pain de guerre soit véritablement comestible, c'est-à-dire qu'on puisse le manger avec goût, et qu'il se conserve longtemps avec toutes ses qualités. Les armées modernes n'ont pas encore résolu le problème. A nous de le résoudre, en tenant compte de la friabilité du pain japonais et de la forme originale du pain allemand qui permet au soldat de le manger en marchant lors même que la troupe ne peut recevoir de provisions. En nous rapprochant de la composition du premier et de la forme du second, nous arriverons au but. Déjà, des essais ont été faits avec succès dans plusieurs corps. Continuons à travailler, car « faudra manger, on n'se passera pas de boulanger ». Ce refrain restera toujours vrai : sans pain, pas de soldats ! L...

L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing

La société a l'honneur d'informer le public qu'elle crée, à partir du 3 janvier, des abonnements hebdomadaires à demi-tarif, entre tous les points d'arrêts de sa ligne du grand boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing.

Ces abonnements seront valables le matin jusqu'à 8 heures, de 11 heures et demie du matin à 2 heures du soir, et de 4 heures à 10 heures et demie du soir.

Ils sont délivrés aux bureaux de la direction, 4, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille, et chez les dépositaires ci-après: MM. Beuque, boulevard Gambetta, 35, à Roubaix; A. Codron, Grand'Place, 37, à Tourcoing; Hugo, café « du Nouveau Boulevard », à La Madeleine; Teirlynck, café, rue d'Hem, à Flers-Breucq; E. Lefebvre, estaminet « du Grand Roubaix », Mouvaux; Delcourt, café, 5, place du Théâtre, à Lille; Vermesch, estaminet de la « Ferme », près du dépôt à Marcq-en-Barœul.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

Dans la Légion d'Honneur

Ministère des affaires étrangères

Paris, 31 décembre. — Sont promus au grade d'officier : MM. Roland, président de la Chambre de Commerce de Bruxelles ; Guyot, ministre plénipotentiaire, et Beaupoil de Saint-Aulaire, secrétaire d'ambassade de Tanger ; Cillière, consul général à Constantinople.

Au grade de chevalier: MM. Laroche, secrétaire d'ambassade à Rome ; De Carbonel, secrétaire d'ambassade à Madrid ; Récouly, rédacteur au « Figaro » :

Vols importants à l'arsenal de Toulon

TROIS ARRESTATIONS

Toulon, 31 décembre. — La police de sûreté vient de découvrir des vols importants qui se commettaient depuis longtemps dans l'arsenal. Les auteurs sont des quartiers-maîtres et des matelots, deux coupables sont arrêtés.

Des perquisitions effectuées à midi, ont amené la découverte des produits volés dont la valeur est assez élevée. Les vols consistaient en pièces de drap, tuyaux de cuivre, outils, piles électriques.

Une jeune femme complice pour recel a été arrêtée ; d'autres arrestations vont avoir lieu.

Examinateur et Etudiant

Une exclusion

Paris, 31 décembre. — Le conseil de l'Université de Paris a statué, ce matin, sur le cas de l'étudiant, M. Ferrier.

Il a prononcé contre lui l'exclusion à toujours de toutes les Facultés.

LES GRÈVES DU TARN

Nouveaux désordres à Graulhet

Lavaur, 31 décembre. — A la suite d'une réunion générale des ouvriers grévistes, tenue hier fort avant dans la soirée, de nouveaux actes de sabotage ont été commis cette nuit à Graulhet.

Les isolateurs électriques de l'usine Cathalan ont été brisés. On en a ensuite mêlé les fils.

Des inscriptions grossières ont été tracées sur les murs.

Une manifestation a lieu à l'occasion de l'exode des enfants, dont le premier contingent partira demain pour Decazeville.

Des patrouilles de gendarmerie parcourent constamment les rues.

Les Travailleurs municipaux parisiens

Une manifestation des infirmiers

Paris, 31 décembre. — On sait que les travailleurs municipaux avaient formulé de graves menaces pour le cas où le Conseil municipal repousserait leurs revendications. Le Conseil, dans sa réunion d'aujourd'hui, leur a accordé pleine satisfaction. Les infirmiers des hôpitaux de Paris, qui réclament depuis longtemps des améliorations, n'ont obtenu qu'une partie de ce qu'ils demandaient. Ces premières concessions coûteront un million au budget municipal.

Cela n'a pas empêché les infirmiers de manifester leur mécontentement. Ce soir, le Conseil syndical des infirmiers avait décidé d'organiser une manifestation. A dix heures, beaucoup d'infirmières se trouvaient réunies sur la place de l'Hôtel de Ville, elles criaient : Conspuez le Conseil et nos cent sous. La police chargea les manifestants et les refoula.

Ceux-ci tentèrent à plusieurs reprises de forcer les barrages établis par la police. Trois arrestations ont été opérées.

Le Conseil syndical s'est déclaré prêt à agir vigoureusement contre les conseillers qui ne leur sont pas favorables.

L'Agitation Syndicaliste

A L'OPÉRA

Paris, 31 décembre. — Les directeurs de l'Opéra, ont eu aujourd'hui, une entrevue avec les délégués du syndicat des artistes chorégraphiques. Les artistes du corps de ballet et les artistes chorégraphiques ont obtenu satisfaction sur tous les points.

MISE EN LIBERTÉ DE M. MÉTIVIER

Paris, 30 décembre. — M. Berr, juge d'instruction, a accordé aujourd'hui la mise en liberté provisoire de M. Métivier, secrétaire du syndicat des biscuitiers, qu'il avait refusée l'autre jour. Il a pris cette mesure gracieuse après avoir fait subir un court interrogatoire à M. Métivier.

CHEZ LES « CHEMINOTS »

Paris, 31 décembre. — Le groupe Paris-Nord, du syndicat national des travailleurs des chemins de fer, a décidé dans une réunion motivée par le renvoi de deux forgerons de l'atelier central, d'envoyer une délégation auprès de la direction de la Compagnie du Nord, pour obtenir la réintégration des deux camarades révoqués.

QUELLE SURPRISE RÉSERVENT LES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX PARISIENS?

Paris, 31 décembre. — Le comité intersyndical des travailleurs municipaux, qui a reçu pleins pouvoirs de ses mandants pour décider de l'attitude à observer en présence de l'incomplète satisfaction donnée aux revendications syndicales par le Conseil municipal, s'est réuni, hier soir, pour délibérer. Bien qu'ayant obtenu le minimum de salaire de 1825 francs et le repos hebdomadaire sans retenues, les travailleurs municipaux ne sont, paraît-il, pas encore satisfaits. Pour forcer la main au dernier moment, au Conseil municipal dont la session doit être close ce soir, à minuit, le comité intersyndical aurait pris de graves décisions. Mais les secrétaires se refusent à donner de plus amples explications. A un reporter qui lui demandait : « Est-ce une manifestation? » le secrétaire général a répondu : « Mieux que ça! »

LA MORT DE Mme GOUIN

Une importante déclaration

Paris, 31 décembre. — On apprend que le soldat Grabl, de Melun, interrogé au sujet de l'affaire Gouin, fut autorisé à partir en permission avec ses camarades, aussitôt après que son alibi eut été vérifié, s'est présenté à la Sûreté générale et a fait les déclarations suivantes :

Pendant l'enquête, je n'ai rien voulu vous dire, parce que je pensais que vous trouveriez des indices; mais, puisque vous n'avez rien trouvé, je viens vous faire part de mes soupçons.

Un de mes camarades, nommé Daniel, s'est absenté sans permission, le 15 décembre, je ne sais s'il est venu à Paris, mais je le crois. Tant que les journaux n'ont envisagé en la mort de Mme Gouin, qu'un accident, Daniel a continué son service comme les camarades, mais le jour même où les journaux ont dit que le docteur Balthazar concluait au crime, il a quitté la caserne et n'est pas revenu. Actuellement il est porté comme déserteur. S'il n'est pas le coupable, peut-être sait-il quelque chose.

Sur cette déclaration, M. Paillet va se remettre en campagne.

Le double assassinat dans l'Yémen

Une expédition militaire italo-allemande

Paris, 31 décembre. — L'ambassadeur d'Allemagne, à Rome, a eu hier et aujourd'hui, de longs entretiens avec MM. Sonino, Guicciardini et Salandra.

« Le Roma » croit savoir que, dans ces entretiens, on a jeté les bases d'une expédition militaire italo-allemande dans le Yémen, pour venger la mort des deux explorateurs.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Au secours d'un dirigeable

Revel, 31 décembre. — Près de l'île de Hochland, un ballon dirigeable a été vu en mer, il semblait avoir subi des avaries. La canonnière « Frabry » et les vapeurs attachés au port, sont partis pour lui porter secours.

LE TSAR A SÉBASTOPOL

Après l'arrivée du « Boyatir », ayant à son bord les cendres du grand-duc Michel, la famille impériale est partie pour Tsarkoïé-Sélo.

Accident de chemin de fer aux États-Unis

CINQ TUÉS. — NEUF BLESSÉS

Trenton (Missouri), 31 décembre. — Un train a déraillé près d'ici ; les wagons ont pris feu après l'accident. Il y a eu cinq tués et neuf blessés dont plusieurs mortellement.

POUR FAIRE PAYER L'AMENDE

Paris, 31 décembre. — Un huissier, accompagné de deux agents de la sûreté, s'est présenté au domicile du secrétaire de la rédaction de la « Voix Française » afin d'opérer la saisie de son mobilier, parce qu'il n'avait pas encore payé l'amende de 15 francs, à laquelle il avait été condamné, à la suite des incidents provoqués par le cours Thalamas à la Sorbonne.

En l'absence de notre confrère la saisie n'a pu être opérée.

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS ITALIENS

Rome, 31 décembre. — D'après le journal « La Sera » le marquis de San Juliano, ambassadeur d'Italie à Londres, serait nommé à Paris, et M. Tittoni, ancien ministre des Affaires étrangères, serait nommé ambassadeur à Vienne.

Les Journaux de Paris de samedi matin

Paris, samedi, 1er janvier 1910.

QUE SERA L'ANNÉE 1910?

De M. DRUMONT, dans la *Libre Parole* :

« Que sera l'année qui commence? De quelque côté qu'on interroge l'horizon, on y sent des haines qui menacent, des colères qui grondent; on y entend les clameurs de milliers d'êtres qui ont tous raison à leur façon.

» Nos députés, dans leur égoïsme impitoyable, n'ont pas voulu de cette représentation proportionnelle qui aurait pu donner un peu d'air au régime; ils ont peut-être eu tort. Ce régime d'exploitation parlementaire intense est bien usé, bien fini, bien méprisé; ce pays, qui supporte tout, ne semble pas capable de supporter encore 4 ans de « Quinze mille ».

POURQUOI?

Du *Gaulois* :

« On autorise M. Gustave Hervé à flétrir publiquement les règlements militaires où sont prescrits les devoirs du soldat à l'égard de ses chefs. Si Hervé peut, sans être inquiété, condamner les ouvrages où l'on prêche la discipline, comment se peut-il faire qu'un prêtre soit considéré comme coupable s'il met les chrétiens en garde contre certaines lectures qui peuvent blesser leurs consciences et dépraver leurs esprits? »

M. CLEMENCEAU ET LA MAJORITÉ

De l'*Autorité* :

« Pour faire réélir les radicaux affolés qui ne savent plus s'il vaut mieux s'en tenir au scrutin d'arrondissement, prendre le scrutin de liste ou subir la R. P., il faut un maître, un homme qui ne recule devant rien. La majorité le sent confusément. Elle ne se trouve pas en sécurité avec Briand; elle regrette le dompteur qu'elle a mis à la retraite, et Clemenceau voit distinctement ce malaise, ce désir de replâtrage et il a l'air de vouloir s'en aller, alors qu'on ne désire qu'une chose : qu'on le rappelle.

» Ah! il leur fera payer cher leur lâchage, leurs dédains, l'oubli où on l'a relégué; mais, du moins, il leur conservera leur quinze mille, et c'est tout ce qu'ils veulent. »

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX. vendredi 31 décembre.
2 h. soir, 5° au-dessus de zéro, 769, variable.
5 h. soir, 5° au-dessus de zéro, 768, variable.
9 h. soir, 5° au-dessus de zéro, 768, variable.

Samedi, 1er janvier 1910.
Minuit, 5° au-dessus de zéro, 768, variable.
2 h. matin, 4° au-dessus de zéro, 768, variable.

Nouvelles Régionales

LA PROMOTION VIOLETTE

Les rosettes

Sont nommés officiers de l'Instruction publique : M. **Durand**, publiciste, à Roubaix ; Acquié, instituteur, à Lille ; Boivin, architecte ; Beaucargarçon, architecte ; De Breige, ingénieur ; Qualette, chef de cabinet du préfet du Nord ; Desrousseaux, chef de la préfecture du Nord.

MM. Lefebvre, professeur honoraire à Lille ; Rolants, chef de laboratoire de l'Institut Pasteur de Lille ; Sablon, directeur de l'établissement industriel de Théménil, Vandenbosch, industriel, à Wambrechies.

Les palmes

Sont nommés officiers d'Académie:

Mme Assoignon, ancienne institutrice à Lille; MM. Boron, sous-bibliothécaire, à Lille; Bonenfant, professeur de musique et de déclamation, à Lille; Caby-Ruchot, industriel, à Lille; Coquelle, employé de préfecture, à Lille; Curie, ingénieur, à Fives-Lille; Danette, professeur de musique, à Lille; Dehadt, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Lille; Desfontaines, expert, à Lille; Desmette, à Lille ; **Paul Douai**, directeur de théâtre, à Roubaix; Faure, à Lille; capitaine Fontaine, à Lille.

Guérin, Lille ; Haew, Lille ; Hu, Lille ; Labbé, Lille ; Lechantre, Roubaix ; docteur Lerat, Roubaix ; Mme Lorette, Roubaix ; Leriche, conseiller général du Nord ; Masein, Lille ; Meynier, Lille ; Malméjac, Lille.

MM. Prévost, Seclin; Rambry, Comines-Ste-Marguerite ; Rouzé, Lille ; Mlle Schillio, Lille ; Soudoyez, Lille ; Trognon, Lomme ; Mlle Valtier, Lille ; Vancostenobelle, Lille; Vandercolme, Lille ; Vanstaurtf, Lille ; Vermarre, archiviste du Nord ; Walart, Lille ; Willay, Lille.

Un grave accident à Lille

UNE FEMME ÉCRASÉE PAR UN CHARIOT

Un terrible accident s'est produit, vendredi après-midi, boulevard de la Liberté. Vers trois heures et demie, une septuagénaire, Mme Théry, demeurant rue du Nouveau-Siècle s'engageait sur la chaussée. La malheureuse femme n'avait pas aperçu la voiture de M. Sanders, blanchisseur à Haubourdin ; elle se jeta contre l'un des chevaux qui la renversa sur le sol. Atteinte d'un coup de sabot à la figure, l'infortunée fut broyée par les deux roues qui lui passèrent sur les épaules. Relevée par des passants témoins de l'accident, Mme Théry fut transportée au poste de la Préfecture, où MM. Cavroc et Camelot furent appelés à lui prodiguer leurs soins. La blessée, qui a des fractures compliquées des deux bras, des contusions très sérieuses à la face et qui se plaint en outre de violentes douleurs internes, a été conduite d'urgence à l'hôpital de la Charité.

UNE SÉRIE D'ACCIDENTS MORTELS. — Aux Mines de Béthune. — Le surveillant Romain Caillez, 32 ans, occupé à une réparation à la cage d'un « beurtia », par suite d'un faux mouvement, perdit l'équilibre et tomba dans le « beurtia », profond de 60 mètres. Quand on le releva, il avait cessé de vivre. Le défunt, qui avait le crâne fracturé, laisse une veuve et deux enfants.

— **Aux Mines de Courrières.** — Le mineur Victor Bonne, 29 ans, descendait le long d'une échelle, lorsqu'il glissa et vint tomber sur un plancher, établi à cinq mètres plus bas, et se fractura la colonne vertébrale. Il n'a pas tardé à expirer.

— **Aux Mines de Liévin.** — L'accrocheur, Albert Crocq, 18 ans 1/2, en voulant décrocher des wagons en marche, fut pris entre les tampons et brutalement écrasé. L'état de Crocq est très grave. En outre des lésions à l'abdomen, il souffre de l'écrasement des intestins, ce qui fait craindre une péritonite.

UN AUDACIEUX VOL A L'ESBROUFE A LILLE. — Vendredi soir, vers cinq heures, un négociant, rue Esquermoise, s'était rendu au bureau de poste pour trouver un mandat et se disposait à regagner sa demeure, quand, ayant machinalement porté la main à la poche extérieure de son pardessus, il constata avec stupeur que son portefeuille, contenant 400 francs, avait disparu. Il se souvint alors avoir été entouré quelques instants, au bureau de poste, par trois individus dont il donna le signalement au commissaire du premier arrondissement, entre les mains duquel il avait porté plainte. Les recherches opérées jusqu'ici par les agents de la sûreté sont malheureusement restées sans résultats.

UN DRAME CONJUGAL A BELLOY-EN-SANTERRE. — Un cultivateur, Léopold Granger, âgé de 48 ans, au cours d'une crise alcoolique, a tiré sur sa femme un coup de fusil à bout portant. La charge a fait une ouverture dans le côté droit pour pénétrer dans les poumons et le cœur. La mort a été foudroyante. Le coupable a disparu. Le parquet de Péronne est descendu sur les lieux.

UN ACCIDENT MORTEL AUX FONDERIES D'ISBERGUES. — Un ouvrier, Alidor Verbille, 30 ans, travaillant aux fonderies d'Isbergues, est tombé tête première de plusieurs mètres de hauteur sur une chaudière et s'est fracturé le crâne. Le malheureux est mort quelques instants après l'accident.

UN GRAVE ACCIDENT A ARRAS. — M. Alfred Cavrois, 34 ans, ouvrier aux magasins généraux, était monté, hier soir, sur une échelle pour empiler des sacs, lorsque, perdant l'équilibre, il tomba sur le sol. M. le docteur Truffier, appelé, constata que le blessé avait une fêlure de la base du crâne et une fracture du radius droit. M. Cavrois, dont l'état est très grave, est encore dans le coma.

BELGIQUE

LA SUCCESSION DU ROI LÉOPOLD

Douze millions à la ville de Cobourg

Bruxelles, 31 décembre. — Lundi prochain aura lieu une seconde entrevue des avocats des princesses et des exécuteurs testamentaires de Léopold II. On possède enfin quelques indications sur la fondation créée par le défunt souverain au profit de la ville de Cobourg. Dans l'esprit du fondateur, il s'agissait d'embellir cette capitale; Léopold II avait affecté à cette fondation une somme de 12 millions. Les cinq administrateurs investis du soin de gérer cette fondation, sont trois Belges, parmi lesquels le prince Albert, et deux Allemands.

L'INTENDANT DE LA LISTE CIVILE a été nommé jeudi; c'est le comte de Briey, frère du gouverneur du Luxembourg, qui est chargé de ces fonctions.

DECLARATION DE LA PRINCESSE LOUISE. — La princesse Louise a jugé utile de faire publier et répandre par les grands journaux autorisés des communiqués authentiques. Ses conseils juridiques de Vienne et de Berlin, les avocats Rabenlechner et Imhaff ont donc de commun accord et de l'aveu de la princesse adressé à la presse des rectifications qui constituent des documents.

« La princesse rappelle avec une reconnaissance émue les multiples attentions délicates dont elle a été l'objet de la part du prince héritier, de la comtesse de Flandre, des dignitaires délégués à sa rencontre, de la baronne de Fierlant qui fut attachée à sa personne pendant son séjour à Bruxelles. Elle gardera le souvenir ineffaçable de l'accueil à la fois respectueux et enthousiaste que lui fit la population à son arrivée, et des articles touchants par lesquels la presse a salué sa venue à Bruxelles. Elle n'eût pas manqué d'en exprimer toute sa reconnaissance, mais les circonstances, en vérité, ne s'y prêtaient guère.

» Elle s'indigne contre l'assertion de certains journaux allemands disant qu'elle aurait été chassée de Bruxelles après y avoir été mise en quarantaine. Rien n'est plus faux que ces bruits mis en circulation par des journaux qui lui sont systématiquement hostiles. D'excellents rapports ont été rétablis entre les trois filles du Roi défunt et grâce à l'intermédiaire bienveillant de la comtesse, sa tante, la princesse entretient actuellement avec la famille royale des relations cordiales.

» Il est inexact que la princesse Louise poursuive de sa haine « la baronne de Vaughan », mais elle a chargé Me Jaspar de sauvegarder ses intérêts. Personne d'ailleurs n'en veut personnellement à cette femme, mais n'est-il pas humain que les princesses ne veuillent pas se contenter d'hériter chacune de 5 millions, alors que la favorite de leur père hériterait, selon ses propres dires de 130 millions.

» Il n'est que juste et équitable que la princesse Louise, comme d'ailleurs ses deux sœurs, Stéphanie et Clémentine, invoquent la protection de la justice contre pareil traitement injuste et illégal. L'avenir de « la baronne » et de ses enfants serait d'ailleurs assuré même si elle ne pouvait garder qu'un cinquième du montant indiqué, soit 26 millions. On se trompe absolument si l'on croit que c'est par un sentiment de rancune ou de haine que la princesse Louise a fait prendre des mesures judiciaires, car tout le monde agirait de même à l'égard de n'importe quelle autre personne. C'est là pour la princesse, une question vitale. Elle est d'ailleurs complètement rassurée au sujet de l'issue du procès de succession et cette assurance est partagée par ses sœurs.

» Il importe beaucoup que l'on sache qu'il n'y a rien de vrai dans l'affirmation de certains journaux à sensation qui évaluent à 15 millions les dettes de la princesse Louise. Sans compter les postes contestables on a énuméré des dettes non existantes pour 8 millions au moins. Ainsi il n'existe aucune dette à l'égard d'un consortium berlinois pour un montant de un million et demi. Jamais aucune propriété n'a été achetée au comte Saapary et la princesse ne doit à ce dernier ni les trois millions et demi dont parlent les journaux ni même un sou.

» Il en est de même d'autres biens immeubles en Bavière et en Hongrie que la princesse passe pour avoir hypothéqués. A l'Hôtel Astoria de Berlin et au Kaiserhof-Hôtel elle ne doit pas un liard.

Sa dette chez le joaillier Lacloche à Paris n'est pas de 300.000 mais de 60.000 fr. au total, et au lieu de 350.000 fr. comme on l'affirme, elle ne doit que 70.000 francs à un atelier de modes.

La princesse espère que cet exposé fidèle de sa situation, répandu par les grands journaux d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Belgique, détruira le mauvais effet que doivent avoir produit sur l'opinion publique de ces pays les légendes colportées sur son compte. »

Un vol de bijoux chez le prince de Ligne

Le prince Ernest de Ligne, habitant la rue Montoyer, a constaté, ce soir, en rentrant à son domicile, qu'on avait enlevé d'un meuble placé dans sa chambre à coucher, une importante collection de bijoux. La plupart représentent des souvenirs de famille auxquels le prince tenait beaucoup. Au point de vue de leur valeur marchande, ils représentent une somme de plus de 25.000 francs.

Les soupçons se portent sur un domestique nommé Schaffer, d'origine allemande, qui était au service du prince depuis un mois à peine. Il a quitté l'hôtel vers midi et depuis on ne l'a plus revu.

Le parquet est prévenu de l'affaire, son signalement, ainsi que celui des bijoux, a été envoyé dans toutes les directions.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— *Au Théâtre de Roubaix-Fontenoy.* — La série des cinq représentations de l'*Entôleuse*, pièce dramatique en cinq actes et six tableaux, a commencé vendredi soir au Théâtre de la rue Archimède.

La pièce de M. Pierre Séron n'est pas sans doute une leçon du ton de la bonne compagnie, l'action évoluant dans un monde très peu recommandable au point de vue des mœurs et sous le rapport de l'éducation ; mais à qui veut se donner la peine de réfléchir, elle offre des enseignements au sujet de la responsabilité paternelle et à tous les spectateurs elle laisse l'impression des terribles conséquences de l'abandon des enfants et des dangers auxquels expose une éducation qui n'est pas basée sur des principes rigoureux d'honneur et de dignité. Le dénouement présente une situation horriblement significative et propre à suggérer les plus sérieuses réflexions.

L'interprétation est très méritoire par ses qualités de réalisme et de vérité, les artistes étant bien pénétrés du caractère des personnages qu'ils représentent. Mlle Alesia d'Aryola et Maggie Hélyane, MM. Kartal, Beaucay, Lecomte et Vabrey sont parfaits dans leurs rôles et MM. Casse, Maréchal, Campion et Villaret figurent très dignement à côté d'eux.

Le public a manifesté sa satisfaction par son attention, ses marques d'approbation et ses applaudissements.

Nouvelles Sportives

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BERLIN

Paris, 31 décembre. — (Par dépêche.) — La soirée de la troisième journée a donné lieu à quelques beaux matches entre les équipes de tête.

La principale victime de ces luttes à outrance pour obtenir un tour a été Ellegaard. A la grande stupéfaction du public, qui en avait fait l'un de ses favoris, le Danois a dû s'arrêter irrémédiablement ; c'est Brocco qui a été le « lion » de cette soirée. Il n'a cessé, en effet, de démarrer à tout moment, semant le désordre et la débandade dans le peloton, durant trois heures consécutives.

Aussi, la fin de la nuit a-t-elle été calme, tous les coureurs étant plus ou moins épuisés et se souciant peu de reprendre la poursuite interrompue.

Peu de monde dans la matinée de la quatrième journée.

A la 84e heure, l'ordre est Rutt-Clark, Root-Fogler, Stol-Walthour, Berthet-Brocco, Stabe-Pawke, ensemble, couvrant 2.323 kilomètres 650 mètres ; Stellbrinck-Contenet, à trois tours ; Schuermann-Wegener, à six tours ; Demke-Hall, à treize tours ; Rudelle-Bader à dix-sept tours ; Schipke-Bettinger, à vingt et un tours ; Conrad-Althoff, à quarante-deux tours ; Carapezzi-Ryser, à cinquante-quatre tours.

La course continue.

Cotons Américains

New-York, 31 décembre.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Ce jour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Ce jour	NEW-ORLÉANS Précéd.
DÉCEMBRE 1909	—.—	15.78	—.—	15.97
JANVIER 1910	15.80	15.79	15.99	15.98
FÉVRIER	15.94	15.94	16.20	16.25
MARS	16.10	16.10	16.40	16.47
AVRIL	16.23	16.23	16.54	16.49
MAI	16.37	16.39	16.79	16.87
JUIN	16.31	16.40	16.87	16.89
JUILLET	16.38	16.40	16.98	17.00
AOUT	15.97	15.99	—.—	—.—
SEPTEMBRE	14.77	14.79	—.—	—.—
OCTOBRE	14.07	—.—	13.90	13.99
NOVEMBRE	—.—	—.—	—.—	—.—

Ports des Etats-Unis 14.000 — 5.000 Balles
Ports de l'Intérieur.. 13.000 — 10.000

Demain, marché américain clos.